



## Litiges partage heritage un des heritiers refuse

Par **brunodu33\_old**, le **11/09/2007** à **09:31**

bonjour, j'ai une question sur les modalites à prevoir quand un heritier en outre notre belle mere refuse d'entendre parler du partage , il est donc en attente de signature ;la succession a été établie (deces de notre père le 14 janvier 2007 ;nous sommes deux freres d'un premier mariage notre mère étant décédée )

actuellement , elle conserve pour elle la jouissance des biens mobiliers et du vehicule immatriculé au nom de notre père.

la seconde question etant quid du vehicule pour lui reprendre , pour invalider la carte grise de notre pere décédé et pour vendre le vehicule si elle maintient son silence tacite